

Prix Maurice Carême de Poésie

Organisé par la Fondation Maurice Carême et la Province du Brabant Wallon

Historique

Durant toute sa vie, Maurice Carême n'a cessé d'aider et de conseiller les jeunes poètes qui venaient le voir. Grand lecteur, curieux de tout ce qui se faisait en poésie, toujours heureux de découvrir de nouveaux talents, il soutint avec passion les œuvres qu'il aimait.

Il savait ce que les prix peuvent apporter aux écrivains à tous les stades de leur carrière. Ses débuts en poésie furent salués par le Prix Verhaeren. Le succès de son œuvre fut ensuite accompagné de nombreuses récompenses belges et internationales (Prix Triennal de Poésie, Prix Victor Rossel, Prix Edgar Poe, Prix de l'Académie française, Prix international Syracuse, Prix populiste de poésie, Prix de la Province du Brabant, Médaille de la Ville de Sienne, Prix Félix Denayer, Prix du Président de la République française, Grand Prix international de poésie, Prix européen...) jusqu'à son élection comme « Prince en Poésie » à Paris en 1972.

Dans les statuts de la Fondation qu'il créa en 1975, Maurice Carême émit le souhait qu'un prix portant son nom soit créé pour mettre en valeur la richesse de la création poétique en Belgique francophone et contribuer à sa reconnaissance hors des frontières du pays.

Ce vœu devint réalité à l'occasion du dixième anniversaire de la mort du poète. Jeannine Burny, Présidente de la Fondation Maurice Carême, présida le jury du Prix Maurice Carême de Poésie pendant vingt ans avec la volonté que son palmarès puisse offrir une vision des œuvres majeures de la poésie belge contemporaine.

Le Prix Maurice Carême est organisé en collaboration avec la Province du Brabant wallon qui rend ainsi hommage à son poète.

Il est remis tous les deux ans.

Prix Maurice Carême de Poésie

Appel à candidatures pour l'édition 2021

Le Prix Maurice Carême de poésie, d'une valeur de mille deux cent cinquante euros, est décerné tous les deux ans.

Il sera remis dans la ville natale de Maurice Carême, Wavre.

Candidatures

Conditions de participation

Les candidats devront être de nationalité belge ou résider en Belgique depuis au moins trois ans. Ils devront avoir eu dix-huit ans au 31 décembre précédant la remise du prix.

Ils devront être l'auteur d'un recueil de poèmes (d'une quarantaine de pages minimum) écrit en langue française, manuscrit ou édité durant les deux années précédant celle de la remise du prix.

Ils pourront être titulaires d'autres prix littéraires.

Dépôt des candidatures

Les recueils de poèmes (les manuscrits doivent être dactylographiés et reliés) seront accompagnés d'une fiche biographique faisant foi du nom et de l'âge de l'auteur et d'une éventuelle fiche bibliographique.

Ils devront être envoyés en cinq exemplaires pour le **15 octobre 2021**, au plus tard, à l'adresse du **secrétaire du jury du prix Maurice Carême de Poésie (Secrétariat du Prix Maurice Carême de Poésie c/o François-Xavier Lavenne 370 rue au Bois bte 35 1150 Bruxelles)**, la date de la poste faisant foi. Il vous est demandé de ne pas faire d'envoi recommandé

Un exemplaire de chacun des recueils envoyés sera conservé dans la bibliothèque de la Fondation Maurice Carême. Les ouvrages édités et manuscrits seront proposés aux Archives & Musée de la Littérature pour enrichir leurs collections. Les autres exemplaires des recueils édités seront offerts à des bibliothèques du Brabant wallon.

Lauréats du Prix Maurice Carême de poésie

1989	Werner LAMBERSY
1990	Anne-Marie DERESE
1991	Karel LOGIST
1992	Guy GOFFETTE
1993	William CLIFF
1995	David SCHEINERT
1997	Lucien NOULLEZ
1999	Eric BROGNIET
2001	Francis DANNEMARK
2003	Yves NAMUR
2005	Roger FOULON
2007	Daniel DE BRUYCKER
2009	Jean-Claude PIROTTE
2011	Philippe LEKEUCHE
2013	André SCHMITZ
2015	Jacques SOJCHER
2017	Pierre WARRANT
2019	Laurent DEMOULIN